

2005

Rapport annuel

Assemblée générale mixte
du 21 juin 2006





Rapport annuel 2005



BNP PARIBAS

Sommaire



#4 Rapport du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale

#10 Rapport général
des commissaires aux comptes

#12 Rapports spéciaux
des commissaires aux comptes

#14 Modification des statuts
Résolutions

#18 Etats comptables

#20 Informations diverses

#24 Chiffres clés

Conseil d'administration

M. ANGE KOFFY
Président

M. JACQUES HENRI WAHL
Administrateur

M. MICHEL VAYSSIE
Administrateur

M. GÉRARD MANGOUE
Administrateur

M. PATRICK PITTON
Administrateur

BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS
Administrateur
Représentée par M. Pierre DELHAISE

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE FINANCIÈRE
POUR LES INVESTISSEMENTS ET
LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE**
Administrateur
Représentée par M. Philippe SECHAUD

Commissaires aux comptes

**PRICEWATERHOUSE COOPERS
ERNST & YOUNG**

Direction

M. PATRICK PITTON
Administrateur - Directeur Général

M. FRANCK VIALE
Secrétaire Général

M. MARC TEMPELS
Directeur Central en charge de la
Clientèle des Entreprises

M. YAO KOUASSI
Directeur de la Clientèle des Particuliers
et Professionnels

M. CHRISTIAN ARLOT
Directeur des Risques

M. LIONEL FAGOTAT
Directeur du Contrôle Interne

M. ANTOINE ADOU
Directeur des Ressources Humaines

MME KADIATOU SISSOKO
Directeur Juridique et Fiscal



Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée générale afin de vous rendre compte de l'activité de votre banque durant l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Vous aurez également à vous prononcer, notamment, sur le présent rapport et ceux des commissaires aux comptes, sur les propositions d'affectation des résultats et de distribution, et sur la composition de votre Conseil d'administration.

Avant de vous présenter les résultats obtenus par votre banque – la BICICI – en 2005 il nous paraît utile de les replacer dans leur contexte mondial, africain et bien entendu ivoirien.



Abidjan,
vue du Plateau

LA CROISSANCE MONDIALE S'EST MAINTENUE EN 2005, EN DÉPÎT DES DIFFÉRENTS CHOCs SURVENUS.

Au plan mondial, l'année 2005 a été marquée par la recrudescence de catastrophes climatiques, la nouvelle flambée du prix du pétrole, une alerte sur l'inflation, le maintien de la menace terroriste, etc. Tous ces facteurs semblent toutefois n'avoir eu qu'un impact limité sur les performances économiques mondiales.

En particulier, le présent choc pétrolier n'a pas débouché sur des enchaînements inflationnistes récessifs mais s'est limité à un prélèvement étalé sur la croissance et à une hausse spontanée des prix de détail. Ces tensions inflationnistes ont toutefois été relativement bien maîtrisées dans la plupart des pays.

En dépit d'un ralentissement de la consommation intérieure, les États-Unis sont restés, en 2005, par le rôle directeur de leur économie, l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale (PIB : + 3,5%). De même, en Chine, les mesures macro-économiques destinées à éviter l'emballement et la rupture des approvisionnements en matière premières n'a pas cassé la croissance (PIB : + 9%). Globalement, la croissance mondiale s'est maintenue à 4,5%, score très proche de celui de 2004 (5%).

Le commerce mondial a logiquement poursuivi sa progression.

Grâce essentiellement au rebond de la demande américaine et à la vitalité des importations des pays émergents (notamment la Chine), le commerce mondial a continué de progresser en 2005 (+ 7%) mais à un rythme moindre qu'en 2004 (+ 10,3%). Le Continent Africain et l'Afrique de l'Ouest n'en ont que partiellement profité.

La contribution de l'Afrique au développement du commerce mondial reste toutefois encore modeste. En 2005, les échanges de l'Afrique avec ses principaux partenaires que sont l'Europe et l'Amérique du nord représentent respectivement 2,2% et 0,7% seulement du commerce mondial. Cette situation résulte de la multiplication des foyers de tension, de la faiblesse des cours des produits de base (qui sont les principales exportations) et de la question – non résolue au sein de l'OMC à ce jour – du niveau des subventions agricoles dans les pays développés.

En valeur, la faiblesse des cours des matières premières exportées par l'Afrique de l'Ouest, à l'exception notable du pétrole et du caoutchouc, a également pesé sur sa part contributive dans le commerce mondial en 2005.

L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE A MAINTENU UNE LÉGÈRE CROISSANCE EN 2005, GRÂCE AU SECTEUR PRIMAIRE.

Suite aux accords de Prétoria, l'économie ivoirienne a continué à s'adapter au contexte de « ni paix ni guerre » et à un environnement externe peu favorable. Cependant, elle a bénéficié du dynamisme des secteurs émergents que sont l'énergie (hydrocarbures en particulier) et les télécommunications ainsi que de la bonne tenue de la production industrielle et de cacao. Sur la base des données disponibles, les estimations tablent sur une croissance du PIB qui serait supérieure à l'objectif de 1% fixé par le Gouvernement.



Par secteurs d'activités, les évolutions ont toutefois été très contrastées.

LE SECTEUR PRIMAIRE est resté dynamique (+4,4 %) grâce à la production minière (+51,4 %). En particulier, l'extraction de pétrole brut atteint depuis la fin de l'année plus de 70 000 barils/jour contre 20 000 barils/jour en 2004. En revanche, malgré la hausse de la production cacaoyère, l'agriculture d'exportation a accusé un léger recul global (-0,2 %).

A l'exception des noix de cajou, du caoutchouc, du tabac et des oléagineux dont les ventes en volume à l'extérieur sont en progression, respectivement à +19,4 %, +12,6 %, +10,6 % et +5,7 %, les exportations de produits de rente s'affichent en nette baisse de 3,7 %. Les baisses concernent le café (-35,4 %), le cacao (-6,6 %), l'ananas (-16,8 %) et la banane (-7,1 %). Avec des prix de réalisation en repli (-1,5 %) suite à la chute des cours des produits de base, notamment le cacao, l'huile de palme et le coton, les recettes issues des exportations des produits traditionnels reculent de 5,1 % pour se chiffrer à 1 153,7 milliards.

LE SECTEUR SECONDAIRE s'est ressenti à la fois de l'impact des événements de novembre 2004, de la baisse des investissements et des incertitudes qui continuent d'entourer le climat des affaires. Cependant, les mesures prises par les pouvoirs publics et les efforts d'adaptation des entreprises ont permis à la production industrielle d'enregistrer un rebond (+7,5 % selon les données disponibles). Les principales branches motrices ont été les industries agro-alimentaires, le BTP et les produits pétroliers. En revanche d'autres industries, comme le textile et le bois, sont en recul.

L'ACTIVITÉ TERTIAIRE s'est ressentie de la crise (-2,8 %). Les branches transport et services, très sensibles à l'environnement sociopolitique, régressent respectivement de -6,3 % et -2,5 %. Le commerce s'inscrit en légère baisse (-1,1 %). Les droits et taxes ont également baissé de 7,5 % en volume. Seule la branche télécommunications est restée très dynamique (+10,1 %).

Du côté de la demande, la croissance a été tirée par la reprise de la demande externe et le léger rattrapage de la consommation intérieure. La consommation finale ressortirait en effet en hausse de 0,9 % comme l'atteste l'accroissement d'importations de biens de consommation (+8,8 %). En revanche, les investissements seraient en net recul de 8,5 % en raison principalement de la chute des investissements publics (-22,3 %) et dans une moindre mesure, de celle des investissements privés.

Les équilibres macro-économiques sont restés fragiles en 2005.

AU PLAN DES FINANCES PUBLIQUES, les performances ont été affectées par le prolongement de la crise. En effet, les recettes fiscales sont estimées à 1 240,0 milliards, soit 18 milliards en deçà de l'objectif. Les réalisations des recettes non fiscales se sont établies ainsi à 103,0 milliards, accusant ainsi une moins-value de 4 milliards. Quant aux dépenses totales, elles sont estimées à 1 578,1 milliards en deçà de l'objectif de 1 735 milliards. Le solde budgétaire ressortirait négatif à -7,7 milliards, soit -0,01 % du PIB contre -150,9 milliards (soit -1,8 % du PIB) en 2004.



Les Grands Moulins,
Abidjan

Centre de gaz et
d'hydrocarbures de
Vridi, Abidjan

Bille de bois

ÉVOLUTION DES PRODUITS DU SECTEUR PRIMAIRE

Productions (en milliers de tonnes)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006 (Estimé)
Café	380,5	251,7	182,0	109,4	154,0	95,6	92,0
Cacao	1 445,2	1 336,5	1 277,0	1 247,4	1 377,7	1 396,4	1 315,0
Bananes	241,1	254,0	249,3	262,9	280,5	260,5	NC
Ananas	254,5	272,2	249,3	243,1	226,8	188,7	NC
Coton graine	177,1	280,2	316,3	331,4	242,4	237,9	240,0
Huiles de palme	259,6	215,4	230,1	213,4	292,8	284,8	NC
Pétrole (milliers de barils)	2 578,2	2 099,2	5 296,8	7 505,9	7 952,2	14 565,0	24 637,5
Gaz (en millions de mètre cube)	1 180,2	1 266,8	1 517,5	1 573,7	1 584,1	1 742,3	1 944,5



Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale

CONCERNANT LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS, à fin décembre 2005, les exportations de biens ont progressé en volume de 3,9 %, soit à un rythme légèrement supérieur à celui des importations de biens (+3,3 %). Cependant, en raison de la dégradation des termes de l'échange (-13,2 %), le solde commercial FOB-FOB, bien qu'excédentaire, s'est réduit par rapport à l'année dernière pour atteindre 727,1 milliards à fin décembre (-15,5 %) et le compte des transactions courantes est ressorti déficitaire à -20,5 milliards (-0,2 % du PIB) pour la première fois depuis le déclenchement de la crise. Influencé, il est vrai, par la hausse des produits pétroliers et ses répercussions, l'indice des prix a progressé, en 2005, de façon sensible et inhabituelle (statistique officielle : +3,9 % contre +2,8 % pour l'ensemble de la zone Franc).

LES PERSPECTIVES POUR L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE en 2006 reposent sur des hypothèses internationales légèrement dégradées par rapport à 2005 (cours des matières premières agricoles, croissance mondiale). Les ressorts de l'économie ivoirienne en 2006 devraient rester la contribution croissante du secteur primaire (extraction pétrolière) et la relative bonne tenue du secteur manufacturier ; ces éléments permettant d'espérer une croissance légèrement positive.

ÉVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE IVOIRIEN

	2004	2005
Nombre de Banques et Ets Financiers	18	19
Evolution annuelle des Emplois Globaux	+5,4	+1,2
Evolution annuelle des Ressources Globales	+6,2	1,3

EMPLOIS ET RESSOURCES

En milliards de XOF	Au 31/12/2004		Au 31/12/2005	
	Emplois Globaux	Ressources Globales	Emplois Globaux	Ressources Globales
SECTEUR	1 679	1 625	1 680	1 646
BICICI	237	217	211	197
PART DE MARCHÉ	14,1%	13,3%	12,6%	12%

DANS CE CONTEXTE, LE SECTEUR BANCAIRE IVOIRIEN S'EST STABILISÉ TANT EN NOMBRE D'INTERVENANTS QU'EN VOLUME APRÈS LE RATTRAPAGE OPÉRÉ EN 2004.

Cet « atterrissage » conjugué à la baisse de la demande de crédits solvables (du fait notamment du report massif d'investissements qui étaient prévus pour 2005) a maintenu une forte liquidité pour la plupart des banques à réseau du système bancaire.

DANS UN CLIMAT D'ATTENTISME ET DE FRAGILISATION DU TISSU ÉCONOMIQUE, LA BICICI A POURSUIVI UNE POLITIQUE DE CONSOLIDATION ET D'ADAPTATION DE SON DISPOSITIF.

L'accent a été particulièrement mis sur :

- **LA SÉLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE RISQUE DE CRÉDIT** et la poursuite de la politique prudentielle de couverture des risques compromis ;
- **L'AJUSTEMENT DE SES RESSOURCES**, en fonction de leur coût, aux besoins effectifs de la banque tout en maintenant un volant sécurisant de liquidités ;

► **LA RÉORGANISATION DE SES LIGNES DE MÉTIERS COMMERCIAUX** et de son architecture de production et surtout de contrôle interne ; des chantiers qui se poursuivront et donneront leur plein effet en 2006.

Cette politique sélective au plan du risque, conjuguée à la montée en charge des acteurs récents du marché bancaire, a eu une incidence sur les parts de marché de la BICICI en 2005.

En volumes moyens, les emplois et les ressources de la BICICI ont toutefois bien résisté en 2005.

LE NIVEAU DES EMPLOIS (hors trésorerie), y compris les engagements de l'Etat, s'établit à 141 milliards à fin décembre 2005 contre 142 milliards en 2004, soit un léger recul de 0,64 % qui confirme la stabilisation progressive de l'activité après la longue tendance baissière observée depuis le début de la crise ivoirienne.





SUR LES DIFFÉRENTS SEGMENTS DE LA CLIENTÈLE, l'évolution des emplois se présente de façon contrastée. Les emplois de la clientèle entreprise se consolident globalement par rapport à 2004, avec un volume moyen en hausse de 5,58 milliards, soit +5,94%. Cette progression, dans un contexte de rude concurrence, s'explique par une bonne présence dans la campagne cacao (durant le premier semestre) dont le volume moyen de financement a plus que doublé ; à 12,07 milliards en 2005 contre 5,59 milliards en 2004.

SUR LE SEGMENT DE LA CLIENTÈLE PRIVÉE (particuliers et professionnels), la tendance à la baisse des volumes moyens n'a pu être enrayée. Tous concours confondus, les volumes moyens sont en retrait de 3,69 milliards par rapport à 2004. L'effritement des pouvoirs d'achat n'aura ainsi pas permis un renouvellement significatif des encours de crédits aux particuliers, et ce, en dépit des mesures sélectives de relance mises en œuvre pour tenter d'enrayer la baisse, dans un contexte de grande incertitude, notamment sur le front de l'emploi.

Au total, les emplois ordinaires productifs hors engagements de l'Etat ressortent, pour la première fois depuis le début de la crise, en légère hausse de 1,66% à fin décembre 2005 contre -9,2% à fin décembre 2004, signe de stabilisation.

S'AGISSANT DES ENGAGEMENTS SUR L'ETAT, ils s'inscrivent en volumes moyens globalement en retrait. Aux tombées d'encours de crédits bilatéraux se sont en large partie substitués des titres de marché contribuant ainsi à stabiliser les encours tout en renforçant leur liquidité. (La BICICI a souscrit en 2005 au total pour 8 milliards aux émissions du Trésor de Côte d'Ivoire : 4 milliards d'obligations 2005/2008 et 4 milliards de bons de Trésor).

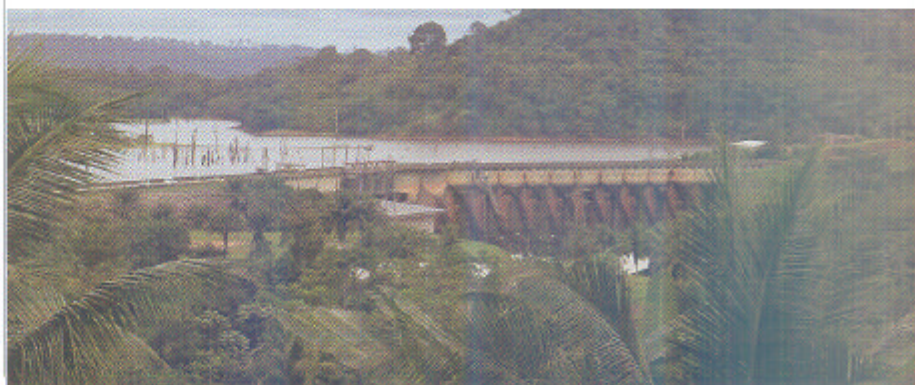
TANDIS QUE LES EMPLOIS sortent progressivement de la tendance baissière et se stabilisent, les rendements sont, par contre, maintenus toujours en baisse par la rude concurrence sur les taux.

LES RENDEMENTS DES EMPLOIS ont subi une baisse de 1,25 point. Si sur le segment de la clientèle des particuliers et professionnels, les rendements demeurent relativement stables, en revanche, la « guerre » des taux affecte de façon plus significative les emplois de la clientèle entreprise.

Le niveau des ressources a été adapté aux besoins de la banque, ce qui a permis de substantielles économies.

Avec un volume moyen de 199,2 milliards en 2005, **LES RESSOURCES CLIENTÈLES** disponibles ont globalement baissé de -4,1% par rapport à 2004.

Les ressources collectées auprès de **LA CLIENTÈLE COMMERCIALE** sont demeurées, en moyenne, relativement stables à 69,2 milliards en 2005 contre 68,6 milliards en 2004. La baisse globale des ressources résulte en conséquence de celles collectées auprès de la clientèle privée, en retrait de 9,2 milliards par rapport à 2004. A l'origine de cette évolution, on relève aussi bien les effets de la crise persistante sur le pouvoir d'achat que la politique prudente de rémunération des ressources à taux de marché.





Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale

ÉVOLUTION DU PNB

En millions de XOF	2004	2005	Variations en %
PNB Global	23 212	22 357	-3,7
Dont PNB Réalisé avec l'Etat ivoirien			- 0,2
Dont PNB Hors Etat ivoirien			- 3,9
Dont PNB avec les Produits Agricoles d'Exportation			+ 72
Dont PNB Réalisé sur Opérations de Commerce International			+ 16,3
Dont PNB Réalisé sous forme de Commissions			- 1,84

En conclusion, dans ce contexte économique morose, la Banque est parvenue à freiner la tendance baissière de ses activités grâce à la progression de ses emplois sur le segment très concurrentiel de la Clientèle entreprise. Toutefois, la baisse des rendements, résultat d'une concurrence exacerbée sur les taux n'aura pas permis de tirer pleinement profit de la relative consolidation de l'activité au plan de l'évolution du PNB.

En dépit de charges exceptionnelles non récurrentes, l'évolution des Frais de Gestion (17,456 milliards de FCFA a été contenue (+0,87%) grâce, notamment, à la modération des dotations aux amortissements.

LES FRAIS DE GESTION apparaissent en hausse de 6,6% du fait, notamment, de diverses charges liées au changement de gouvernance de la banque, d'une hausse substantielle des impôts et des taxes (+13%), de la hausse des honoraires et consultations extérieures (+144%) liée à l'intensification des actions de recouvrement des créances compromises.

LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, pour leur part, sont en baisse de près de 29%, d'importants investissements informatiques étant désormais amortis.

Dans ces conditions, le résultat brut d'exploitation, à 4,9 milliards de FCFA, est en baisse de 1 milliard de FCFA par rapport à l'exercice 2004, soit -17%. En revanche, la rentabilité économique (RBE/PNB) se situe autour de 22%, illustrant la bonne résistance des fondamentaux de la rentabilité de la banque.

En dépit des bons résultats de l'activité de recouvrement (2,7 milliards de FCFA), LE COÛT DU RISQUE NET s'établit à 4,15 milliards de FCFA. Il intègre la constitution et la mise à niveau de provisions pour tenir compte des incertitudes supplémentaires nées des événements de fin 2004.

Le taux de couverture DES CRÉANCES COMPROMISES s'établit ainsi au niveau élevé de 87% (contre 85% à fin 2004), protégeant la rentabilité des exercices futurs.

Par ailleurs, l'exercice 2005 a supporté UN MONTANT ÉLEVÉ DE CHARGES liées aux départs négociés, mais surtout de charges fiscales et sociales à caractère exceptionnel, pour un montant total de 1,959 milliard de FCFA qui se sont imputés successivement :

- sur le résultat net avant impôt à hauteur de 1,4 milliard de FCFA, lequel s'établit ainsi à -0,655 milliard de FCFA (contre +4,22 milliards de FCFA en 2004) ;
- sur le résultat net à hauteur de 0,557 milliards de FCFA, lequel s'établit à -1,2 milliard de FCFA contre +4,2 milliards de FCFA en 2004.



Ferme avicole
à Agnabliékro

Le port de pêche
d'Abidjan

Appareil de
levage portuaire



Le résultat net s'établit donc à un déficit de 1.211.420.515 FCFA pour l'exercice 2005. Le bilan au 31 décembre 2005 soumis à votre approbation, que commenteront les commissaires aux comptes, s'équilibre à un total de 248.475.707.620 FCFA.

Le Conseil d'administration vous propose d'imputer immédiatement le déficit de l'exercice sur la ligne de « Réserves FNI Mobilisées » qui s'élève à 1.742.345.958 FCFA et qui s'établirait donc à 530.925.443 FCFA après cette imputation.

Considérant que les fondamentaux de la rentabilité de la banque ont bien résisté et que le résultat déficitaire de l'exercice est dû à la survenance en 2005 de charges et événements non récurrents (redressements fiscaux et sociaux, constitution et mise à niveau de provisions comme indiqué ci-dessus). Votre Conseil d'administration propose de maintenir une distribution aux actionnaires de 1.500.000.300 FCFA par prélèvement sur la ligne de Réserves « Prime de fusion » qui s'élève à 3.352.934.449 FCFA et qui s'établirait donc à 1.852.934.149 FCFA après cette distribution, et ce, sans compromettre la solidité du bilan de la banque.

Si vous acceptez cette dernière proposition, il sera distribué au titre de l'exercice 2005 un dividende de 900 FCFA par action, soit 9 % du nominal de l'action.

Nous vous remercions de votre bienveillante attention.





Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de la loi n° 95-495 du 26 juin 1995 portant modification de l'article 40 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) ci-joints ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de votre Banque. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.



Cacaoyer

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'exception du point décrit au paragraphe 1.1 ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

1.1 Provision pour risques liés à la guerre

Ainsi qu'indiqué dans nos précédents rapports, la Côte d'Ivoire connaît une situation de guerre depuis le 19 septembre 2002, caractérisée par l'occupation d'une partie du territoire national par des rebelles et un déplacement important de populations. Cette crise continue de perturber profondément l'environnement économique du pays et de la sous région, et engendre un risque systémique élevé pour l'ensemble des agents économiques opérant en Côte d'Ivoire. Les six agences de la Banque localisées dans la zone occupée sont fermées depuis le début de la guerre.

Une provision pour risques et charges destinée à couvrir le risque de perte d'actifs de ces agences a été constituée à partir de l'exercice 2002 et son encours s'élevait au 31 décembre 2003 à FCFA 1.600 millions. Au cours de l'exercice 2004, une reprise de provision de FCFA 1.030 millions a été comptabilisée à la suite d'une ré-estimation du risque de pertes. Le solde de cette provision est donc de FCFA 570 millions depuis le 31 décembre 2004.

En l'absence d'informations sur l'état de ces actifs, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de cette provision au 31 décembre 2005.

A l'exception de la situation décrite au paragraphe 1.1 ci-dessus, nous certifions que les comptes annuels ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BICICI à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables édictés par le Plan comptable bancaire de l'UEMOA.



Plantation de café à Adzopé



2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence de la situation décrite au paragraphe 1.1 ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire N° 90-589 du 25 juillet 1990, nous vous informons que le montant des encours consentis directement ou indirectement aux personnes qui participent à la direction, à l'administration, à la gérance et au contrôle ou au fonctionnement de la BICICI s'est élevé à FCFA 2.878 millions au 31 décembre 2005 soit 10,74% des fonds propres effectifs. Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20%.



Rizières à Adzopé

3. RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation prudentielle. Nous devons porter à votre attention les informations suivantes :

- Le coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables est de 63 %, inférieur au minimum réglementaire de 75 % ;
- Le ratio de structure du portefeuille est de 2,82 %, inférieur au minimum réglementaire de 60 %. Il convient de noter que cette situation résulte des difficultés d'obtention des accords de classement auprès de la Banque centrale.

4. FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX ET DU CONTRÔLE INTERNE

Conformément aux diligences requises dans notre profession, nous avons aussi procédé aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne. Nos travaux ont fait l'objet d'un rapport circonstancié adressé à la Direction générale de la Banque. Ces observations sont relatives aux aspects ci-après :

- Suivi de certaines anomalies identifiées sur l'exercice 2005 relatives au contrôle des encours de crédit. La régularisation de ces anomalies est intervenue sur l'exercice 2006.
- Absence d'inventaire physique exhaustif des immobilisations de la Banque.
- Comptabilisation forfaitaire de certaines factures de prestataires informatiques dont 20 % des montants sont enregistrés dans les comptes de charges et 80 % en immobilisations.
- Nécessité de renforcement des garanties prises auprès de la clientèle en accordant une priorité aux sûretés réelles.
- Absence de manuel de traitement automatisé des données comptables.

Abidjan, le 31 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS
FLAN OULAI
Expert comptable diplômé

ERNST & YOUNG
CAROLINE ZAMOJCIOŃNA ORIO
Expert comptable diplômé

Plantation
de papayes
à Azaguié

Bananier



Rapport spécial des commissaires aux comptes

sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE de l'Acte uniforme du Traité OHADA, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 et suivants dudit Traité, qui stipule que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du Conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations bancaires courantes.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas été avisé de la signature d'une convention au cours de l'exercice 2005.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Convention de coopération technique avec BNP PARIBAS/SFDI

ADMINISTRATEUR CONCERNÉ

BNP PARIBAS représentée par Monsieur Pierre DELHAISE

NATURE ET OBJET

Assistance technique en faveur de la BICICI, à sa demande, selon le protocole d'accord du 11 octobre 2004 conclu entre la BICICI et BNP PARIBAS/SFDI.

MODALITÉS

Aux termes de cette convention, les dépenses d'assistance technique engagées sont remboursées par la BICICI. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2005 s'élèvent à FCFA 810 millions.

Convention d'assistance technique avec BICI-BOURSE

ADMINISTRATEUR CONCERNÉ

Monsieur Ange KOFFY

NATURE ET OBJET

Assistance technique en faveur de la BICI-BOURSE, à sa demande, suivant le contrat d'assistance technique du 30 juin 1999.

MODALITÉS

Au titre de cette convention, les dépenses d'assistance technique refacturées à BICI-BOURSE pour l'exercice 2005 s'élèvent à FCFA 30 millions.

Convention de remboursement de frais relatifs aux administrateurs communs à la BICICI et sa filiale BICI-BOURSE

ADMINISTRATEURS CONCERNÉS

Monsieur Ange KOFFY

NATURE ET OBJET

Remboursement par BICI-BOURSE de frais et débours engagés par la BICICI.

MODALITÉS

Selon cette convention, BICI Bourse rembourse à la BICICI la quote-part de frais de tenue de conseil d'administration et d'assemblée générale d'actionnaires. Aucune re-facturation n'a été faite à BICI-BOURSE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Abidjan, le 31 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS

FLAN OULAI

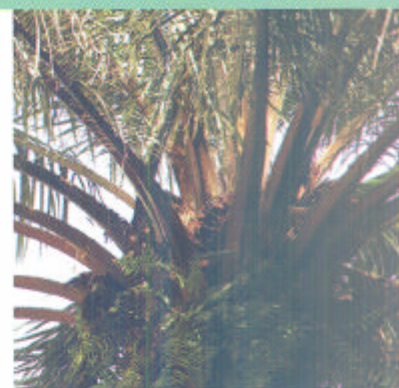
Expert comptable diplômé

ERNST & YOUNG

CAROLINE ZAMOJCIONNA ORIO

Expert comptable diplômé





Rapport spécial des commissaires aux comptes

sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'administration (article 432 du traité OHADA)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 432 relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE de l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'administration de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce de la Côte d'Ivoire (BICICI) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Au cours de l'exercice 2005, les charges comptabilisées dans ce cadre s'élèvent à FCFA 51 millions au titre des rémunérations et indemnités diverses et à FCFA 97 millions au titre des frais de voyage et d'organisation de conseils.

Ainsi, conformément à la loi et aux statuts de la société, il vous appartiendra de vous prononcer sur le présent rapport spécial.

Abidjan, le 31 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS
FLAN OULAI
Expert comptable diplômé

ERNST & YOUNG
CAROLINE ZAMOJCOWNA ORIO
Expert comptable diplômé



Modifications des statuts

Suite aux observations
de la Commission Bancaire

ARTICLE 41 NOUVEAU

Les bénéfices nets sont constitués par les produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la Société, y compris tous amortissements et provisions.

Sur ces bénéfices annuels nets, il est prélevé :

- 1. Quinze (15 %) pour cent pour constituer la réserve spéciale visée à l'article 27 de la loi bancaire après imputation le cas échéant du report à nouveau déficitaire.
- 2. La somme nécessaire pour fournir aux actions un premier dividende de dix pour cent (10 %) sur le montant des sommes dont elles sont libérées et non amorties sans que l'insuffisance d'un exercice puisse donner lieu à rappel quelconque sur un autre exercice.
- 3. Le surplus est distribué aux actions.

Toutefois, le Conseil d'administration peut proposer à l'Assemblée générale, nonobstant ce qui est sous les n° 2 et 3 du présent article, d'affecter tout ou partie du bénéfice net après le prélèvement prévu sous le n° 1, soit à des reports à nouveau, soit à des fonds de provision ou de réserve extraordinaire.

ARTICLE 27 NOUVEAU

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires désigne pour six (6) ans, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants remplissant les conditions légales d'éligibilité. Ils exercent leurs fonctions telles qu'elles sont définies aux articles 710 à 725 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Les commissaires aux comptes ont droit, à une rémunération dont le montant, porté en frais généraux, est à la charge de la société ; de même que les frais annexes engagés par eux dans l'exercice de leur fonction conformément aux articles 723 et suivant de l'Acte Uniforme relatif au Droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Résolutions

À titre ordinaire

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'administration, approuve ce rapport ainsi que le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2005, prend acte et approuve ledit rapport.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des Rapports spéciaux des commissaires aux comptes prévus par les articles 432, 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve ces rapports.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire approuve la proposition du Conseil d'administration et décide de l'imputation de la perte nette de l'exercice 2005, soit 1.211.420.515 FCFA, sur la ligne de Réserves FNI mobilisé. Après cette imputation le compte Réserves FNI mobilisé présentera un solde de 530.925.443 FCFA.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire approuve la proposition du Conseil d'administration et décide une distribution de réserves aux actionnaires d'un montant de 1.500.000.300 FCFA prélevé sur le poste des Réserves Primes (boni) de fusion. Après cette distribution, le compte de Réserves Primes (boni) de fusion présentera un solde de 1.852.934.149 FCFA.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire ratifie la cession de Monsieur Michel WASSIE en qualité d'Administrateur Intervenant par la Commission de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2005.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, donne quittance entière et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au Président du Conseil d'Administration, au Directeur Général, et à tous les administrateurs dont le mandat a pris fin ou expire ce jour conformément à l'article 17 des statuts :

- **BNP PARIBAS** Monsieur Michel WASSIE, représentant par Monsieur Pierre DELHAYE
- **BNP PARIBAS BICICI PARTICIPATIONS** représentée par Monsieur Pierre DELHAYE
- **SOCIETE INTERNATIONALE FINANCIERE POUR LES INVESTISSEMENTS ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE** représentée par Monsieur Philippe SECHAUD
- **Messieurs :**
 - **Acqo KOFFY** Jacques Henri WMTL
 - **Michel WASSIE** (depuis le 09/11/2005)
 - **Gérard MANOQUA**
 - **Patrick PITTON**

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 17 des statuts, ratifie le mandat des administrateurs ci-dessus pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui aura lieu sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

- **BNP PARIBAS BICICI PARTICIPATIONS**, représentée par M. Pierre DELHAYE

SOCIETE INTERNATIONALE FINANCIERE POUR LES INVESTISSEMENTS ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

- **Messieurs :**
 - **Acqo KOFFY** Jacques Henri WMTL
 - **Michel WASSIE**
 - **Gérard MANOQUA**
 - **Patrick PITTON**

NEUVIEME RESOLUTION

Conformément aux articles 702 à 706 de l'ACG uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, l'Assemblée générale ordinaire prend acte de la fin des mandats des commissaires aux comptes nommés lors l'Assemblée générale ordinaire du 3 mai 2000 ainsi que de leurs remplaçants successifs, dont la durée des mandats, expiré à la fin de la présente Assemblée générale.

- **L'Assemblée générale ordinaire nomme par contre, quel en qualité de :**
 - **Commissaires aux comptes titulaires :**
 - **M. Claude FROCHMONT-BOISCOUFER** représenté par Monsieur ELIAN OLAL
 - **M. Robert MAZANS** représenté par Monsieur Armand FANOHAN
 - **Commissaires aux comptes suppléants :**
 - **M. Maxime CARPNE ORLO**
 - **M. Maurice Bernard FODABIAN**

La durée du mandat de ces commissaires aux comptes est de six ans. Il expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

A titre extraordinaire**DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la communication faite aux observateurs de la Commission Bancaire, a examiné les modifications des statuts de la BICICI, jugeant nécessaires et décide d'approuver les modifications qui portent sur les articles 27 et 41 des statuts.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la communication faite aux observateurs de la Commission Bancaire, a examiné les modifications des statuts de la BICICI, jugeant nécessaires et décide d'approuver les modifications qui portent sur les articles 27 et 41 des statuts.

Bilan # Actif

en FCFA	31/12/2004	Montants nets 31/12/2005
Caisse	10 167 598 220	6 450 136 435
Créances Interbancaires	65 812 471 398	72 612 505 153
• A vue	44 724 971 396	51 362 505 153
• Banques Centrales	27 920 747 674	14 008 772 545
• Trésor Public, CCP	40 866 979	44 424 768
• Autres Établissements de Crédit	16 763 356 743	37 309 307 840
• À terme	21 087 500 002	21 250 000 000
Créances sur la Clientèle	158 723 027 571	129 753 701 375
• Portefeuille d'Effets Commerciaux	4 137 806 484	3 880 896 511
• Crédits de Campagne	407 839 382	
• Crédits Ordinaires	3 729 967 102	3 880 896 511
• Autres Concours à la Clientèle	94 775 301 749	75 450 189 486
• Crédits de Campagne	8 172 548 063	2 375 103 136
• Crédits Ordinaires	86 602 753 686	73 075 086 350
• Comptes ordinaires Débiteurs	59 809 919 338	50 422 615 378
• Affacturage		
Titres de Placement	160 556 100	10 118 010 000
Immobilisations Financières	13 901 840 459	9 175 999 266
Crédit-bail et opérations assimilées	4 850 624 846	6 000 365 077
Immobilisations Incorporelles	898 327 031	1 860 310 106
Immobilisations Corporelles	6 834 089 609	6 375 040 058
Actionnaires ou Associés		
Autres Actifs	9 188 858 511	2 404 054 785
Comptes d'Ordre et Divers	5 894 739 979	3 725 565 365
TOTAL ACTIF	276 432 133 724	248 475 707 620

Hors bilan

	31/12/2004	31/12/2005
ENGAGEMENTS DONNES	4 974 537 729	6 361 284 578
Engagements de Financement		0
• En faveur d'Établissements de Crédit	4 974 537 729	6 361 284 578
• En faveur de la Clientèle		
Engagements de Garantie	44 404 947 021	43 773 827 612
• D'ordre d'Établissements de Crédit	52 439 709	50 671 500
• D'ordre de la Clientèle	44 352 507 312	43 723 156 112
Engagements sur Titres		

Bilan # Passif

en FCFA	31/12/2004	Montants nets 31/12/2005
Dettes Interbancaires	5 008 696 428	4 492 308 966
• A vue	4 319 849 160	3 918 609 854
• Trésor Public, CCP		
• Autres Établissements de Crédit	4 319 849 160	3 918 609 854
• A terme	688 847 268	573 699 112
Dettes à l'égard de la Clientèle	212 090 883 200	195 046 024 479
• Comptes d'Épargne à vue	70 118 223 101	68 664 473 858
• Comptes d'Épargne à terme	9 266 288 842	9 485 416 485
• Bons de Caisse	577 481 178	515 000 000
• Autres dettes à vue	102 112 611 796	88 660 984 365
• Autres dettes à terme	30 016 278 283	27 720 149 771
Dettes représentées par un Titre		
Autres Passifs	5 700 854 495	12 362 418 593
Comptes d'Ordre et Divers	11 725 202 522	2 757 699 506
Provisions pour Risques et Charges	3 469 765 067	3 662 623 085
Provisions Réglementées		
Subvention d'Investissement		
Fonds affectés		
Fonds pour Risques Bancaires Généraux		
Capital ou Dotations	16 666 670 000	16 666 670 000
Primes liées au capital	3 352 934 449	3 352 934 449
Réserves	14 211 982 232	11 346 449 057
Écarts de Réévaluation		
Report à nouveau (+/-)		
Résultat de l'exercice (+/-)	4 205 145 331	-1 211 420 515
TOTAL PASSIF	276 432 133 724	248 475 707 620

Hors bilan

ENGAGEMENTS REÇUS	31/12/2004	31/12/2005
Engagements de Financement		
• Reçus d'Établissements de Crédit	0	0
Engagements de Garantie	9 342 381 353	9 642 091 766
• Reçus d'Établissements de Crédit	9 342 381 353	9 642 091 766
• Reçus de la Clientèle		70 852 568 351
Engagements sur Titres		

Compte de résultat # Charges

en FCFA	31/12/2004	Montants nets 31/12/2005
Intérêts et Charges Assimilées	3 909 466 127	3 314 101 633
• Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes interbancaires	107 673 201	49 577 453
• Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes à l'égard de la clientèle	3 801 792 926	3 264 524 180
• Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes représentées par un Titre		
• Autres Intérêts et Charges Assimilées		
Charges sur Crédit-bail et Opérations Assimilées	3 192 480 789	2 976 405 077
Commissions	89 714 981	139 425 575
Charges sur Opérations Financières	4 764 515	4 935 834
• Charges sur Titres de Placement	4 764 515	4 935 834
• Charges sur Opérations de Change		
• Charges sur Opérations de Hors Bilan		
Charges Diverses d'Exploitation Bancaire	54 896 426	55 603 487
Achats de Marchandises		
Stocks Vendus	0	0
Variations de Stocks de Marchandises	0	0
Frais Généraux d'Exploitation	14 800 304 388	15 450 570 934
• Frais de Personnel	7 014 239 638	7 109 690 804
• Autres Frais Généraux	7 786 064 750	8 340 880 130
Dotations aux Amortissements et aux Provisions sur Immobilisations	2 825 726 433	2 008 711 272
Solde en Perte des Corrections de Valeur sur Créances et du Hors Bilan	-1 097 687 210	4 325 864 664
Excédent des Dotations / Reprises du Fonds pour Risques Bancaires Gén.		
Charges Exceptionnelles	3 515 595 317	2 128 755 295
Pertes sur Exercices Antérieurs	-36 305 780	136 047 653
Impôt sur le Bénéfice	15 000 000	557 495 537
Bénéfice de l'Exercice	4 205 145 331	
TOTAL	31 479 101 317	31 097 916 961

Compte de résultat # Produits

	en FCFA	en FCFA
	31/12/2014	31/12/2015
Intérêts et Produits Assimilés		
- Intérêts et Produits Assimilés sur Créances Interbancaires	15 648 591 384	14 229 980 806
- Intérêts et Produits Assimilés sur Créances sur le clientèle	601 627 820	1 125 779 771
- Intérêts et Produits Assimilés sur Titres d'investissement	14 793 158 090	12 888 806 038
- Autres Intérêts et Produits Assimilés	221 567 381	180 413 509
	32 228 093	34 979 470
Produits sur Crête-lait et Opérations Assimilées	3 766 748 170	3 601 230 619
Commissions	8 238 061 026	8 008 632 719
Produits sur Opérations Financières	1 590 015 900	1 801 688 180
- Produits sur Titres de Placements	38 025 000	61 930 656
- Dividendes et Produits Assimilés	370 534 209	225 178 855
- Produits sur Opérations de Change	328 360 676	324 518 134
- Produits sur Opérations de Hors Bilan	812 096 015	990 363 640
Profit Divers d'exploitation Bancaire	1 025 136 318	1 016 344 320
Marges Commerciales		
Ventes de Marchandises		
Variation de Stocks de Marchandises	398 285 506	426 148 036
Produits de cession d'exploitation		0
Reprises d'amortissements et en Provisions sur Immobilisations		
Soite en Bénéfice des Comptes de Valeur sur Créances et du Hors Bilan		
Excédent des Reprises / Dotations du Fonds pour Risques Bancaires Dan.	403 097 978	236 883 387
Profits Exceptionnels	449 204 345	741 309 777
Profits sur Exercices Antérieurs		
		1 211 420 515
Perte de l'exercice		
TOTAL	31 479 101 317	31 097 915 961

Répartition du capital

Date	Actionnaires majeurs			Participation étrangère						Total général
	ESF	Prive	ICI	SPOM	ENVP	BNP RODIF	PP&P INT	SWFOA	Titres	
ORIGINE: Mai 1962										
Nombre d'Actions	2 000	0	2 000	10 580	7 020	70	0	0	18 000	20 000
Montants en Millions F.CFA	20	0	20	110	70	0	0	0	180	200
%	10,00%	0,00%	10,00%	54,90%	35,10%	0,00%	0,00%	0,00%	90,00%	100,00%
OCTOBRE 1964										
Nombre d'Actions	3 000	0	3 000	16 470	10 530	0	0	0	27 000	30 000
Montants en Millions F.CFA	30	0	30	165	105	0	0	0	270	300
%	10,00%	0,00%	10,00%	54,90%	35,10%	0,00%	0,00%	0,00%	90,00%	100,00%
OCTOBRE 1965										
Nombre d'Actions	5 025	0	5 025	26 460	19 465	0	0	0	44 975	50 000
Montants en Millions F.CFA	50	0	50	226	195	0	0	0	420	500
%	10,00%	0,00%	10,00%	50,34%	39,67%	0,00%	0,00%	0,00%	86,95%	100,00%
24 JUILLET 1971										
Nombre d'Actions	36 540	0	36 540	20 990	16 770	0	0	0	36 760	75 000
Montants en Millions F.CFA	362	0	362	210	158	0	0	0	368	750
%	50,99%	0,00%	50,99%	27,94%	21,03%	0,00%	0,00%	0,00%	49,01%	100,00%
FÉVRIER 1973										
Nombre d'Actions	61 184	0	61 184	33 564	16 770	0	0	0	36 760	75 000
Montants en Millions F.CFA	612	0	612	336	158	0	0	0	368	750
%	50,99%	0,00%	50,99%	27,94%	21,03%	0,00%	0,00%	0,00%	49,01%	100,00%
SEPTEMBRE 1975										
Nombre d'Actions	61 290	15 000	76 500	42 000	21 560	0	0	0	73 500	150 000
Montants en Millions F.CFA	615	150	765	420	215	0	0	0	735	1 500
%	41,00%	10,00%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
NOVEMBRE 1976										
Nombre d'Actions	39 000	37 500	76 500	42 000	21 560	0	0	0	73 500	150 000
Montants en Millions F.CFA	390	375	765	420	215	0	0	0	735	1 500
%	20,00%	25,00%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
Mai 1977										
Nombre d'Actions	57 000	50 000	107 000	56 000	42 000	0	0	0	98 000	200 000
Montants en Millions F.CFA	520	500	1 020	560	420	0	0	0	980	2 000
%	26,00%	24,00%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JUILLET 1978										
Nombre d'Actions	76 697	76 143	153 100	64 000	63 000	0	0	0	147 000	300 000
Montants en Millions F.CFA	760	761	1 520	640	630	0	0	0	1 470	3 000
%	20,02%	20,39%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
AVRIL 1981										
Nombre d'Actions	94 187	109 018	204 000	112 000	84 000	0	0	0	196 000	400 000
Montants en Millions F.CFA	942	1 098	2 040	1 120	840	0	0	0	1 960	4 000
%	23,05%	27,45%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
AVRIL 1986										
Nombre d'Actions	117 721	137 779	255 000	140 000	105 000	0	0	0	245 000	500 000
Montants en Millions F.CFA	1 177	1 373	2 550	1 400	1 050	0	0	0	2 450	5 000
%	23,54%	27,46%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JUILLET 1988										
Nombre d'Actions	176 550	205 950	382 500	210 000	157 500	0	0	0	367 500	750 000
Montants en Millions F.CFA	1 766	2 060	3 825	2 100	1 575	0	0	0	3 675	7 500
%	23,54%	27,46%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JANVIER 1993										
Nombre d'Actions	150 000	205 950	355 950	210 000	157 500	0	0	0	367 500	750 000
Montants en Millions F.CFA	1 500	2 060	3 560	2 100	1 575	0	0	0	3 675	7 500
%	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	47,46%	100,00%

Date	Participation ivoirienne			Participation étrangere						Total général
	Etat	Privés	Total	SFOM	BNPP	BNP BDDI P	PARIB INT	SIFIDA	Total	
AVRIL 1995										
Nombre d'Actions	200 000	274 600	474 600	280 000	210 000			35 400	525 400	1 000 000
Montants en Millions F.CFA	2 000	2 746	4 746	2 800	2 100	0	0	354	5 254	10 000
%	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	3,54%	52,54%	100,00%
AVRIL 1997										
Nombre d'Actions	300 000	411 900	711 900	420 000	315 000			53 100	788 100	1 500 000
Montants en Millions F.CFA	3 000	4 119	7 119	4 200	3 150	0	0	531	7 881	15 000
%	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	3,54%	52,54%	100,00%
MARS 2000										
Nombre d'Actions	300 000	361 127	661 127	420 000	365 773			53 100	838 873	1 500 000
Montants en Millions F.CFA	3 000	3 611	6 611	4 200	3 658	0	0	531	8 389	15 000
%	20,00%	24,08%	44,08%	28,00%	24,38%	0,00%	0,00%	3,54%	55,92%	100,00%
MARS 2001										
Nombre d'Actions	300 000	335 864	635 864	420 000	391 036			53 100	864 136	1 500 000
Montants en Millions F.CFA	3 000	3 359	6 359	4 200	3 910	0	0	531	8 641	15 000
%	20,00%	22,39%	42,39%	28,00%	26,07%	0,00%	0,00%	3,54%	57,61%	100,00%
MARS 2002										
Nombre d'Actions	300 000	361 811	661 886	420 000	531 681			53 100	1 004 781	1 666 667
Montants en Millions F.CFA	3 000	3 618	6 619	4 200	5 317	0	0	531	10 048	16 666,7
%	18,00%	21,71%	39,71%	25,20%	31,90%	0,00%	0,00%	3,19%	60,29%	100,00%
MARS 2003										
Nombre d'Actions	150 000	511 886	661 886	420 000	531 681			53 100	1 004 781	1 666 667
Montants en Millions F.CFA	1 500	5 119	6 619	4 200	5 317	0	0	531	10 048	16 666,7
%	9,00%	30,71%	39,71%	25,20%	31,90%	0,00%	0,00%	3,19%	60,29%	100,00%
SEPTEMBRE 2004										
Nombre d'Actions		541 886	541 886		1 071 681			53 100	1 124 781	1 666 667
Montants en Millions F.CFA	0	5 419	5 419	0	10 717	0	0	531	11 248	16 666,7
%	0,00%	32,51%	32,51%	0,00%	64,30%	0,00%	0,00%	3,19%	67,49%	100,00%
16 NOVEMBRE 2005										
Nombre d'Actions		541 886	541 886			931 046	140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants en Millions F.CFA	0	5 419	5 419	0	0	9 310	1 406	531	11 333	16 666,7
%	0,00%	32,51%	32,51%	0,00%	0,00%	55,86%	8,44%	3,19%	67,49%	100,00%

NB :

BNPP : BNPPARIBAS

BNP BDDI P : BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS

PARIB INT : PARIBAS INTERNATIONAL

Évolution du capital

Année	Nature de l'opération	Montant des variations de capital			Montant du capital
		Apports en numéraires	Incorporations de réserves	Apports d'actifs	
1962	Création de la BICICI	200 000 000			200 000 000
1966	Création de 10 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	100 000 000			300 000 000
1969	Création de 5 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour six anciennes, distribution gratuite				
	Création de 15 000 actions, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	150 000 000	50 000 000		500 000 000
1971	Création de 25 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	250 000 000			750 000 000
1973	Création de 10 000 actions nouvelles, deux nouvelles actions pour quinze anciennes, distribution gratuite				
	Création de 35 000 actions, sept actions nouvelles pour quinze anciennes, émission au pair	350 000 000	100 000 000		1 200 000 000
1975	Création de 30 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair	300 000 000			1 500 000 000
1977	Création de 50 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		500 000 000		2 000 000 000
1978	Création de 100 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	1 000 000 000			3 000 000 000
1981	Création de 100 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		1 000 000 000		4 000 000 000
1986	Création de 100 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair		1 000 000 000		5 000 000 000
1988	Création de 250 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		2 500 000 000		7 500 000 000
1995	Création de 250 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		2 500 000 000		10 000 000 000
1997	Création de 500 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		5 000 000 000		15 000 000 000
2001	Création de 166 667 actions nouvelles, suite à la fusion-absorption de Paribas-CI, émission au pair			1 666 670 000	16 666 670 000
TOTAL		2 350 000 000	12 650 000 000	1 666 670 000	16 666 670 000

Évolution des dividendes distribués depuis 1971

Date de paiement	Exercice	Montant brut/action	% nominal	Augmentation concomitante du capital social
28.02.1972	70/71	1 000	10%	
10.12.1973	71/72	1 000	10%	2 actions gratuites pour 15 anciennes
01.01.1974	72/73	1 000	10%	
21.02.1975	73/74	1 000	10%	
04.03.1976	74/75	1 000	10%	
01.04.1977	75/76	1 000	11%	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1978	76/77	1 400	14%	Augmentation en numéraire 1 pour 2
01.04.1979	77/78	1 400	14%	(1)
	77/78	350	14%	(2)
01.04.1980	78/79	1 500	15%	
01.04.1981	79/80	1 500	15%	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1982	80/81	1 500	15%	(1)
	80/81	750	15%	(2)
01.04.1983	81/82	600	6%	
01.04.1987	85/86	700	7%	(1)
	85/86	350	7%	(2)
01.04.1988	86/87	700	7%	1 action gratuite pour 2 anciennes
01.04.1989	87/88	700	7%	
01.04.1990	88/89	700	7%	
01.04.1992	90/91	1 070	10,70%	
01.04.1993	91/92	1 000	10%	
23.03.1994	92/93	1 200	12%	
17.03.1995	93/94	1 500	15%	1 action gratuite pour 3 anciennes
05.04.1996	94/95	3 000	30%	
23.04.1997	1996	4 000	40%	1 action gratuite pour 2 anciennes
23.04.1998	1997	2 667	26,67%	
14.05.1999	1998	1 500	15%	
30.05.2000	1999	1 500	15%	
30.05.2001	2000	2 000	20%	
16.05.2002	2001	1 560	16%	
30.05.2003	2002	1 200	12%	
22.04.2005	2004	4 230	42%	

(1) Dividende payé au titre des actions anciennes. (2) Dividende payé au titre des actions nouvelles.

Évolution du cours de l'action BICICI*

Mois	Année	Cours plus bas	Cours plus haut
Janvier	2005	29 950	29 950
Février	2005	29 950	29 950
Mars	2005	27 995	29 950
Avril	2005	29 445	29 950
Mai	2005	26 000	29 445
Juin	2005	22 995	26 000
Juillet	2005	23 000	23 000
Août	2005	22 900	23 000
Septembre	2005	22 500	23 000
Octobre	2005	22 400	22 500
Novembre	2005	22 400	24 200
Décembre	2005	26 000	27 500

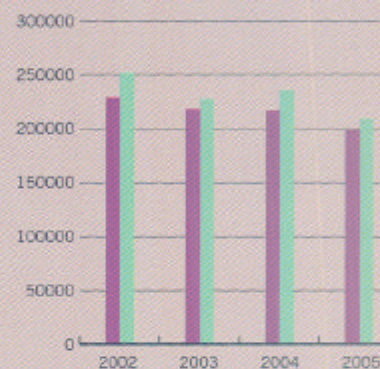
(*) Valeur nominale de l'action : FCFA 10 000

Les chiffres-clés

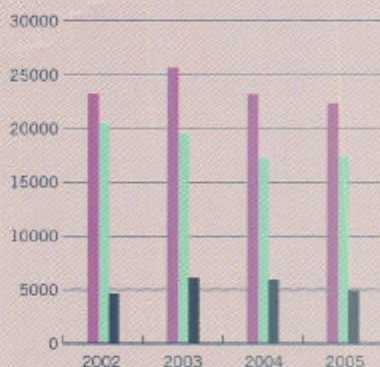
En millions de FCFA	31/12/02	31/12/03	31/12/04	31/12/05
MOYENS				
Fonds propres sociaux moyens	32 664	32 829	33 940	31 366
Effectifs	709	537	521	519
Nombre de sièges	33	33	31	29
Dont service interrompu	6	6	6	6

En millions de FCFA				
ACTIVITE				
Total du Bilan	284 115	266 380	276 432	248 476
Ressources totales	229 006	218 244	217 100	199 538
•dont Dépôts de la Clientèle	215 141	210 872	212 091	195 046
Emplois totaux	252 358	227 932	236 196	209 710
•dont Crédits à la Clientèle	177 878	151 244	158 723	*129 754
Créances publiques titrisées	18 566	14 452	11 661	7 343

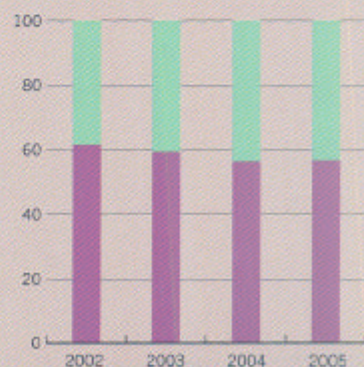
(*) concours à l'Etat sous forme de titres exclus



En millions de FCFA				
RESULTATS				
Produit Net Bancaire	25 236	25 674	23 212	22 357
•Marge nette d'intérêts (VAC)	15 483	15 210	13 039	12 646
•Commissions Nettes et Divers	9 753	10 464	10 163	9 711
Frais de Gestion totaux	20 560	19 589	17 305	17 456
•Frais Généraux d'exploitation	17 423	16 038	14 479	15 447
•Amortissements	3 137	3 551	2 826	2 009
Résultat Brut d'Exploitation	4 676	6 085	5 907	4 901
Résultat Net	574	-1 923	4 205	-1 211



RATIOS				
Ratio de solvabilité(FdsP/Risques)	15,2%	15,3%	15,7%	13,5%
•Fonds Propres Effectifs	29 886	28 619	33 462	27 134
•Total Risques Pondérés	196 300	187 634	212 956	200 349
Coefficient de Liquidité	78,0%	95,0%	95,0%	90,3%
Structure du Produit Net Bancaire	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
•Marge Nette d'Intérêts	61,4%	59,2%	56,2%	56,6%
•Commissions Nettes et Divers	38,6%	40,8%	43,8%	43,4%
Rentabilité				
•Coefficient d'exploitation	81,5%	76,3%	74,6%	78,1%
•Rentabilité des Capitaux Propres	1,8%	-5,9%	12,4%	-3,9%
•Résultat Net par action	383	-1 154	2 523	-727



Rapport annuel 2005



Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire
Siège social : av. Franchet d'Espérey, 01 BP 1298 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tél. +225 20 20 16 00 - Fax : +225 20 20 17 00 www.bicici.org